

Ablon-sur-Seine
Alfortville
 Arcueil
 Athis-Mons
 Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
 Bry-sur-Marne
 Cachan
 Champigny-sur-Marne
Charenton-le-Pont
 Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
 Créteil
 Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
Ivry-sur-Seine
 Joinville-le-Pont
 Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brévannes
Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses
 Marolles-en-Brie
 Morangis
 Nogent-sur-Marne
 Noisieu
 Orly
 Ormesson-sur-Marne
 Paray-Vieille-Poste
 Périgny-sur-Yerres
 Le Perreux-sur-Marne
 Le Plessis-Trévise
 La Queue-en-Brie
 Rungis
 Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
 Saint-Maurice
 Santeny
 Sucy-en-Brie
 Savigny-sur-Orge
 Thiais
 Valenton
 Villecresnes
 Villejuif
 Viry-Chatillon
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
 Vincennes
 Vitry-sur-Seine

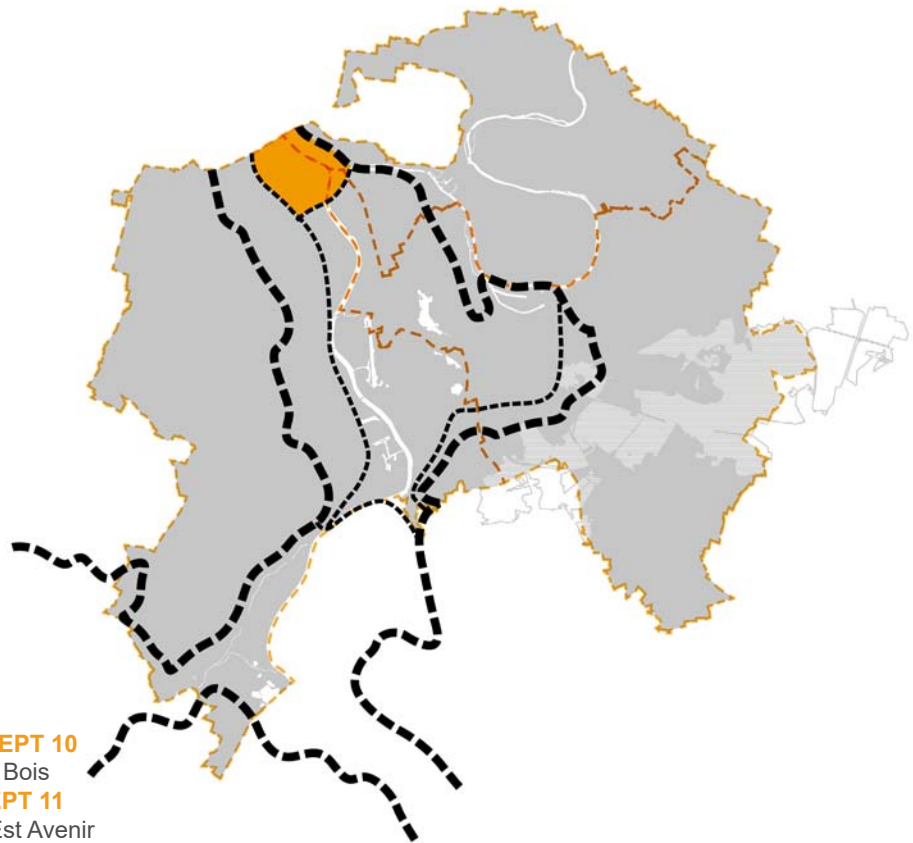
Unité 3.1

La confluence

La confluence entre la Seine et la Marne compose une des portes d'entrée au sud-est de Paris. La rencontre des deux cours d'eau s'accompagne d'une convergence de nombreux réseaux et d'infrastructures qui se déploient sur chacune des rives.

Structuré par l'eau et morcelé par de larges faisceaux ferroviaires et autoroutiers, le territoire présente un visage fragmenté. Quartiers pavillonnaires, habitats ouvriers et grands ensembles s'adossent aux tissus industriels et artisanaux très présents dans le paysage. Tournées vers la Seine, ces dernières zones monofonctionnelles renforcent les effets d'isolement du fleuve et de son affluent.

Les espaces publics en rive sont réduits à une simple épaisseur, le plus souvent support de déplacements actifs, parfois interrompus par une privatisation des berges.



2 communes sur l'EPT 10
 Paris Est Marne & Bois
 1 commune sur l'EPT 11
 Grand Paris Sud Est Avenir
 1 commune sur l'EPT 12
 Grand-Orly Seine Bièvre

Atlas du Val-de-Marne

Unité 3.1 - La confluence

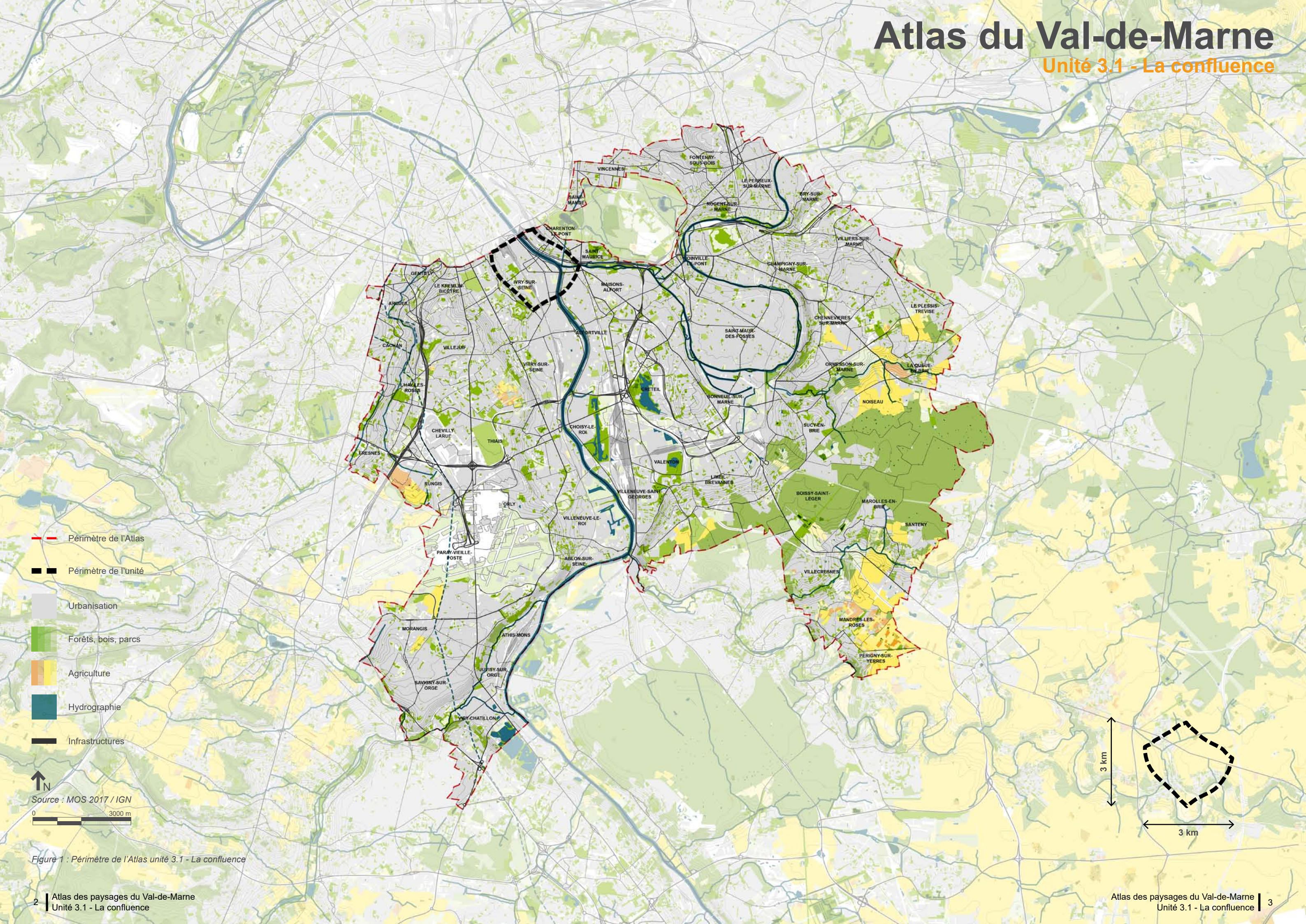
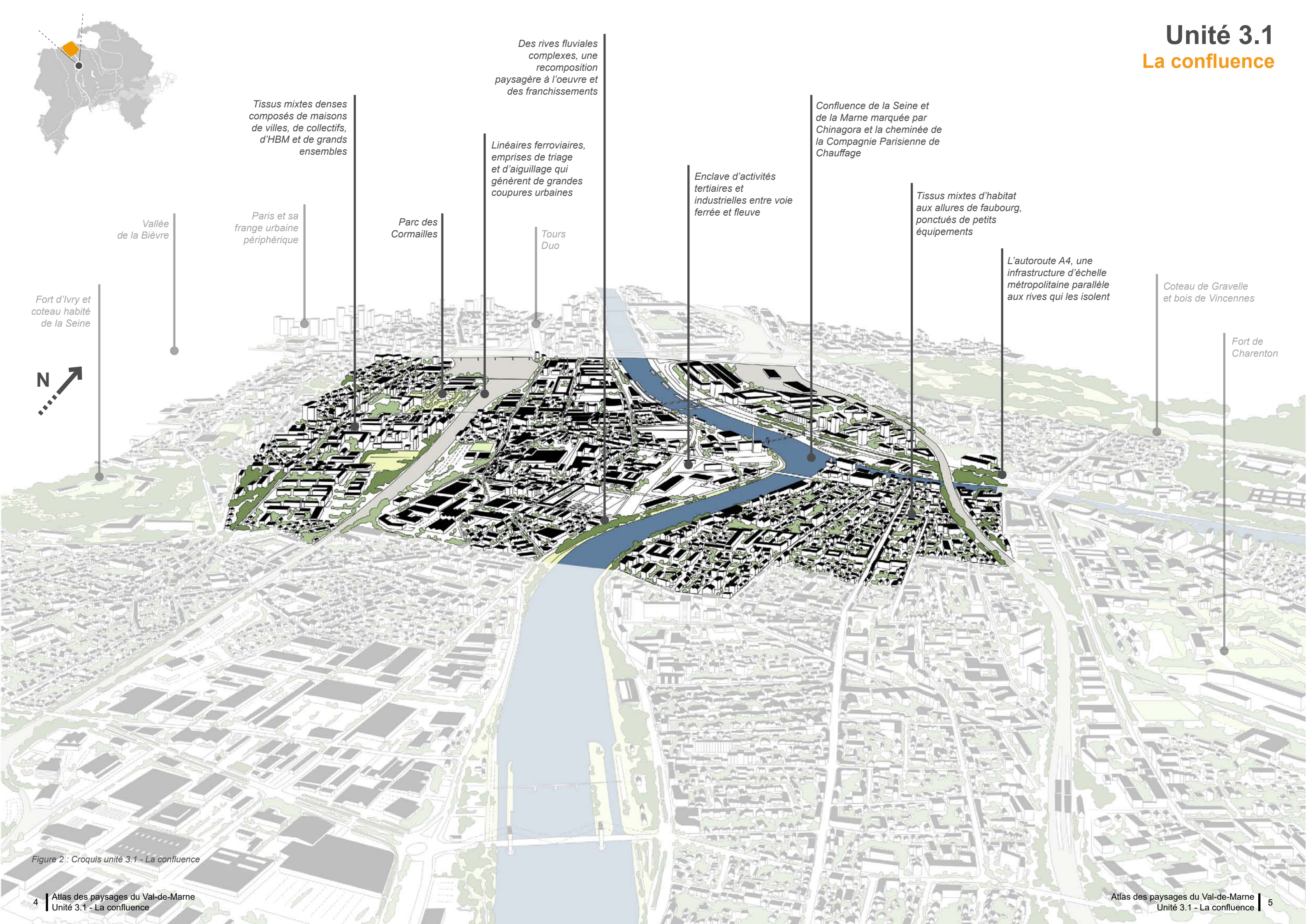


Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité 3.1 - La confluence

Unité 3.1
La confluence



Fort d'Ivry et coteau habité de la Seine

Vallée de la Bièvre

Paris et sa frange urbaine périphérique

Parc des Cormailles

Tours Duo

Linéaires ferroviaires, emprises de triage et d'aiguillage qui génèrent de grandes coupures urbaines

Des rives fluviales complexes, une recomposition paysagère à l'oeuvre et des franchissements

Enclave d'activités tertiaires et industrielles entre voie ferrée et fleuve

Confluence de la Seine et de la Marne marquée par Chinagora et la cheminée de la Compagnie Parisienne de Chauffage

Tissus mixtes d'habitat aux allures de faubourg, ponctués de petits équipements

L'autoroute A4, une infrastructure d'échelle métropolitaine parallèle aux rives qui les isolent

Coteau de Gravelle et bois de Vincennes

Fort de Charenton

Figure 2 : Croquis unité 3.1 - La confluence

La confluence : une porte symbolique entre Paris et le Val-de-Marne
Une organisation particulière en lanières, un maillage d'échelle métropolitaine

1 Une porte emblématique entre Paris et le Val-de-Marne

Marquée dès le 19ème siècle par le passage de deux faisceaux ferroviaires venant des gares de Lyon et d'Austerlitz et les premiers travaux d'endiguement des îles de la Marne, la confluence s'est organisée progressivement pour répondre au développement des zones d'activités, industrielles et artisanales.

Attenant à Paris, ce territoire va surtout servir de lieu de stockage à la porte de la capitale. Au début du 20ème siècle, à cause des risques d'inondation, les industries s'y développent majoritairement en rive gauche, à Ivry-sur-Seine.

Les grands travaux qui suivront (autoroute A4, maîtrise des marnages etc.) vont transformer définitivement ces paysages et conforter son statut d'entrée de la capitale, d'espace de transition et de passage.

2 Une organisation des villes en retrait de la confluence

Les fluctuations de la Seine et de la Marne ont fortement dicté l'implantation des villes sur le territoire. Les tissus d'habitat sont morcelés dans le territoire et sont le plus souvent situés en rebord de coteaux : quartiers pavillonnaires, habitats ouvriers et grands ensembles se juxtaposent.

Un territoire morcelé aux portes de Paris

Ivry-sur-Seine et Charenton-le Pont, situées de part et d'autre de la confluence, ont connu un développement industriel important de par leur proximité avec Paris. La création de la commune de Bercy en 1790 (qui sera intégrée à Paris en 1860) prend une partie du territoire de Charenton-le-Pont.

En 1859, Ivry-sur Seine va également perdre une partie des rives de la Seine avec la création du 13e arrondissement.

Alfortville est une commune récente, née de la scission de Maisons-Alfort, sur les terres de confluence Seine-Marne, à l'ouest de la ligne de chemin de fer qui sépare désormais les deux communes.

Des rives servantes

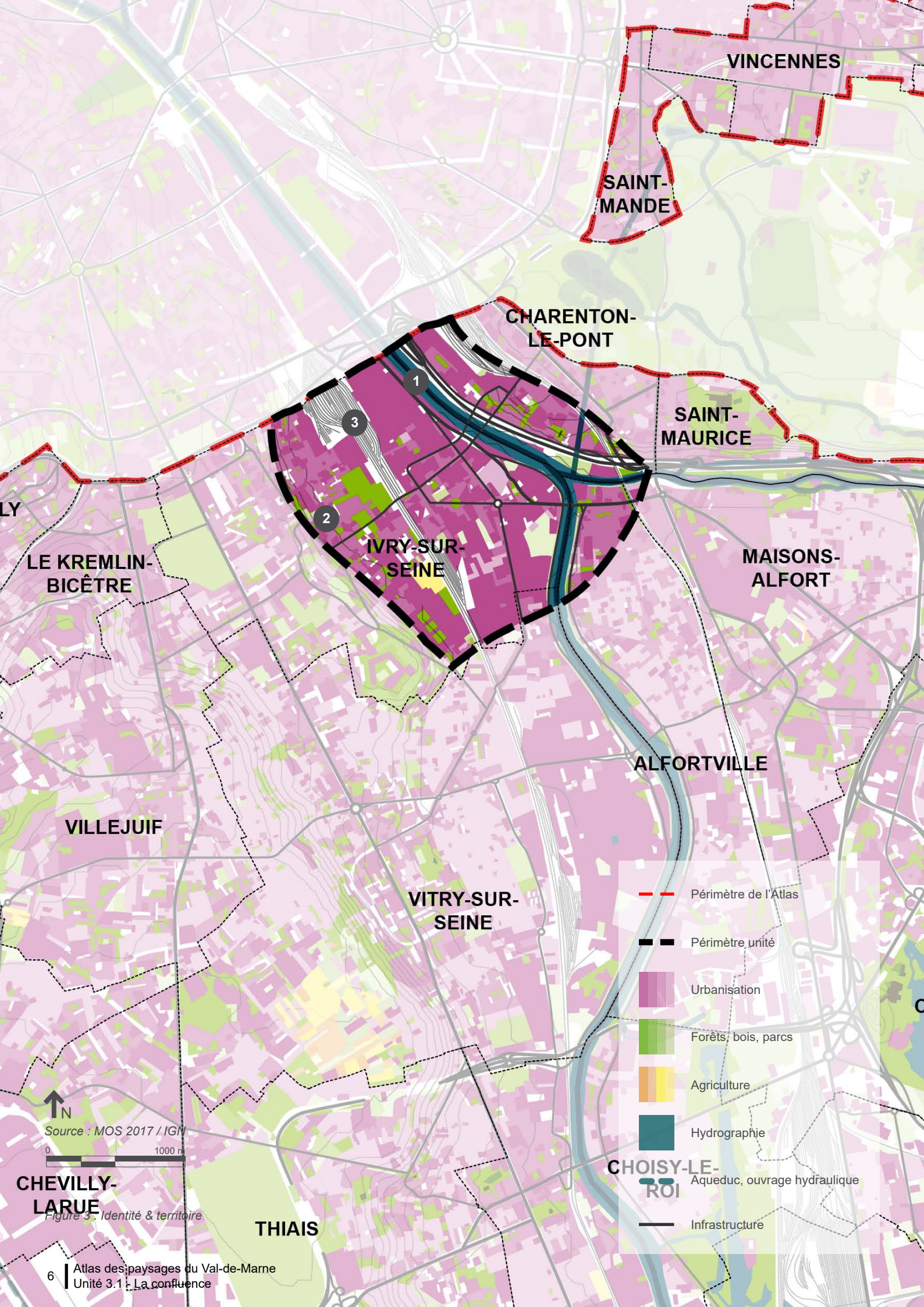
La situation de voisinage avec Paris est un facteur déterminant à l'implantation d'activités en bord de rives telles que le stockage et la distribution qui se sont établis sur les anciens ports de débarquement du bois et du vin d'Ivry-sur-Seine et de Charenton-le-Pont. En rive gauche, les dépôts recevaient les bois provenant du Morvan tandis que le port des Carrières en rive droite réceptionnait les vins de Champagne et le charbon de bois d'Auvergne.

Le territoire s'organise progressivement en grandes lanières urbaines et infrastructurelles orientées nord-sud, partant et arrivant à Paris.

3 Une forte présence infrastructurelle

De nombreuses infrastructures se concentrent sur le territoire de la confluence et le morcellent. On compte notamment :
- l'A4 qui longe la rive droite de la Marne et de la Seine pour terminer sa course sur l'échangeur de Bercy
- les axes traversants : D154, D19, et D6 qui prennent parfois l'allure de voie urbaine
- les voies ferrées situées de part et d'autre des rives de la Seine, qui sont couplées aux zones de triage et d'aiguillage générant de vastes enclaves ferroviaires, aux RER C et D, et aux axes de grandes lignes (TGV).

Les lignes de chemin de fer sont très marquantes dans le paysage urbain. Elles entaillent la rive droite abrupte de Charenton-le-Pont, modifiant de façon brutale le territoire à l'instar du comblement du canal de Saint Maurice et des carrières. Sur la plaine basse de la rive gauche à Ivry-sur-Seine, leur installation tire parti du relief plus plat et permet aisément leur développement. Leur passage dans le territoire fabrique de grandes enclaves difficilement franchissables.



Ivry-sur-Seine :
Quai de Seine et vue sur la cheminée de la Compagnie Parisienne de Chauffage

Synthèse

La confluence est un lieu de transition et de passage inféodé à l'organisation de l'agglomération parisienne. Elle dessine un seuil d'entrée entre la capitale et le Val-de-Marne à la fois urbain et géographique.

Une combinaison complexe et hétérogène des lieux de vie compose le cadre urbain de la confluence dominée par les tissus industriels, d'activités et artisanaux en transformation

Figure 3. Identité & territoire

Valeurs clés des paysages

Géographie & infrastructures

Un resserrement topographique singulier à la rencontre de deux cours d'eau
Des coteaux asymétriques et de grandes infrastructures

Confluence et transition

La confluence est installée dans le resserrement géographique entre le coteau de Gravelle et le coteau du plateau de Longboyau.

La situation géographique des communes de Charenton-le-Pont, d'Alfortville et Ivry-sur-Seine marque la transition entre la plaine basse de la Seine en amont, et celle de Paris en aval.

Ce dispositif géographique singulier, souligné par des coteaux asymétriques, a longtemps été un espace en marge car la plaine d'Ivry-sur-Seine ainsi que celle de Créteil, entre la Seine et la Marne, est susceptible d'être inondée.

Des rives distinctes

La Seine, vallée à fond plat, est délimitée par le coteau de Gravelle à l'est marqué par des pentes raides, et celui de Longboyau à l'ouest à la déclivité plus douce.

Cette situation géographique a favorisé l'installation de nombreuses infrastructures qui se déploient sur chacune des rives de la Seine notamment ferroviaires. Elle produit des effets de convergence et de saturation lors du passage des réseaux infrastructurels à l'entrée de Paris.

La ville de Charenton-le-Pont, sur la rive droite de la Seine et de la Marne, est installée sur le coteau abrupt de Gravelle. À l'opposé, sur la rive gauche de la Seine, Ivry-sur-Seine est installée en rebord de coteau, éloignée et séparée du fleuve par une ample plaine alluviale basse.

Au centre, la confluence présente une planimétrie* constante, rehaussée de quelques mètres du niveau de l'eau du fleuve. Sur cette partie, ce sont les ponts et les ouvrages routiers surélevés qui révèlent la présence de l'eau.

Des berges à la fonction technique

D'une manière générale, le rapport à l'eau est peu évident et aménagé. Sur la rive gauche et droite de la Seine, les grandes industries offrent un paysage ponctué de points de repère forts jalonnant des berges bétonnées.

À Alfortville, le tissu plus résidentiel entretient davantage de rapports à l'eau, notamment côté Marne (promenades, rues, quais, petits collectifs et maisons tournées vers le cours d'eau).

Des vues en balcon

Profitant des dénivelés forts des coteaux, quelques espaces s'ouvrent et mettent en scène (avec quelques franchissements routiers) la vallée et la confluence. Au fort d'Ivry, juché sur un éperon, les longues vues permettent d'appréhender une bonne partie de la confluence. Autre exemple un peu plus vers le nord, toujours à Ivry-sur-Seine, la promenade des petits bois a su tirer parti de la pente et donne à voir la vallée. Dans le parc des Cormailles, la butte artificielle offre un point de vue à 360°.

À l'opposé, dans certaines rues de Charenton-le-Pont, quelques points de vue depuis les hauteurs buttent sur des ouvrages, des piles de ponts et des immeubles en front de Seine.

Les franchissements associés à la largeur de la Seine et des grands tènements ferroviaires génèrent également des points de vue sur le territoire.

Une autoroute dans la ville

Le passage de l'A4 en pied de coteau de Gravelle achève d'isoler la Marne des rives habitées : Charenton-le-Pont ne peut donc s'ouvrir totalement sur l'eau.

Le quai de Charenton permet un usage de promenade mais les aménagements restent encore très routiers ; il est ceinturé par les barrières de l'A4 et fonctionne comme un couloir. Le lien entre cette ville et le cours d'eau est quasi-inexistant même si quelques équipements sportifs de plein air au bord de l'eau y sont installés.

Richesses

La présence de l'eau, la rencontre de la Seine et de la Marne, les ouvertures visuelles qu'elles permettent
Des franchissements routiers qui enjambent des grandes coupures infrastructurelles et qui offrent de grandes échappées visuelles

Faiblesses

Un accès difficile au bord de l'eau car non relié à la ville
Une omniprésence d'infrastructures d'échelle métropolitaine (voire nationale) et une fragmentation du territoire accentuant les effets de mise à distance
Des rives fluviales et monofonctionnelles

Problématiques

Le rapport à l'eau : un facteur essentiel pour la qualité du cadre de vie dans la confluence

Des espaces publics favorisant l'accueil de modes de déplacement actifs et doux pour désenclaver les quartiers urbains trop renfermés sur eux-même

Les liens entre les rives (fluviales, infrastructurelles) pour désenclaver les tissus



Alfortville :
Chinagora et la rencontre de la Marne et Seine

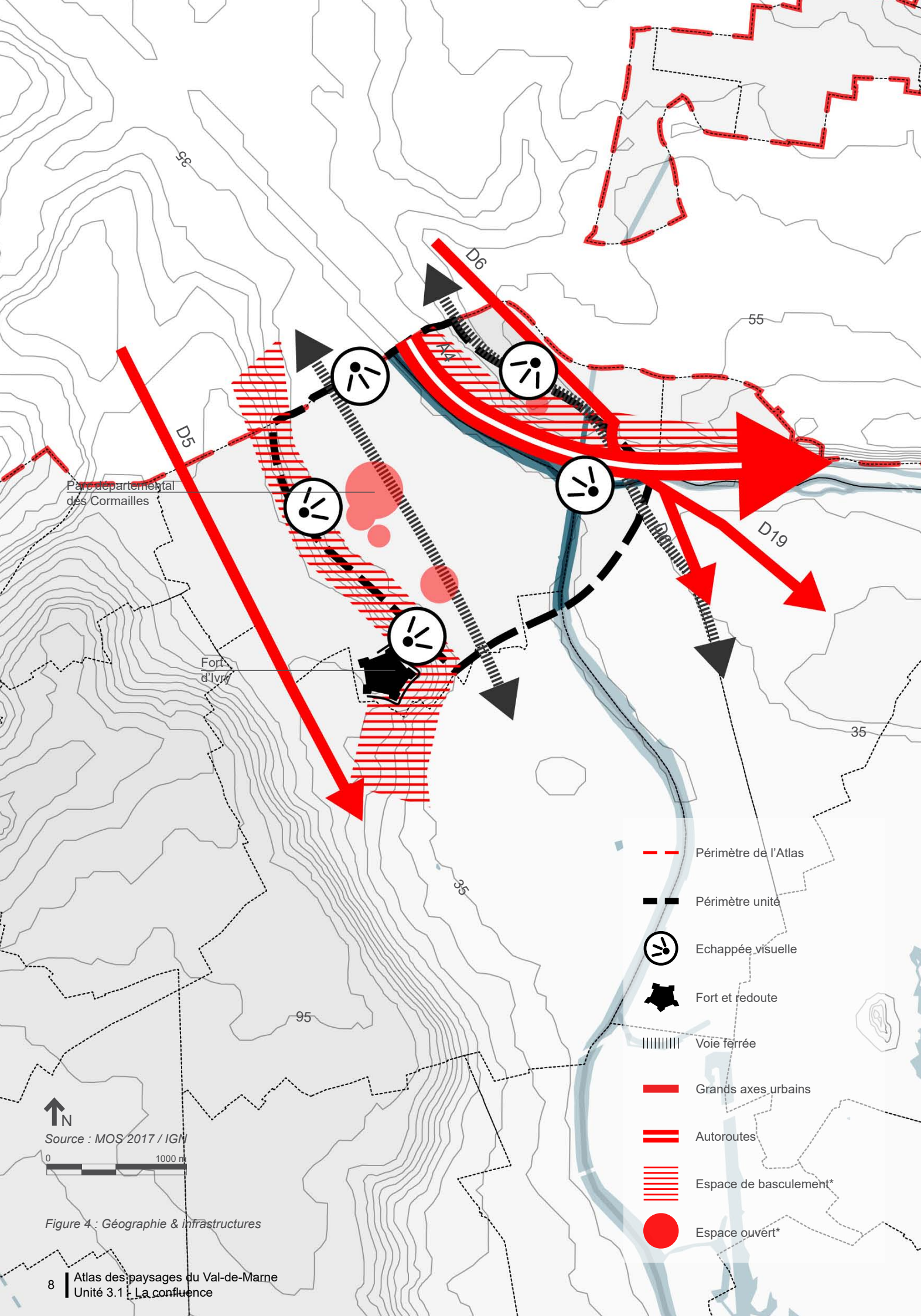


Figure 4 : Géographie & infrastructures



1 Maisons-Alfort :
Petits collectifs et maisons de ville



4 Charenton-le-Pont :
Résidence semi-ouverte



7 Alfortville :
Tissu d'habitat individuel groupé



10 Ivry-sur-Seine : Centre-ville et
architectures remarquables



2 Ivry-sur-Seine :
Tissu faubourien



5 Ivry-sur-Seine : Habitat Bon
Marché Cité Maurice-Thorez



8 Ivry-sur-Seine : Emprise ferroviaire
triage et logistique



11 Alfortville : Chinagora confluence
Marne et Seine



3 Ivry-sur-Seine :
Résidence ouverte



6 Ivry-sur-Seine :
Faubourg et grands ensembles



9 Charenton-le-Pont :
Pont Nelson Mandela Amont

Chinagora : Sur le site emblématique de la confluence se dresse en tête de proue une pagode construite dans les années 1990.

Elle a été conçue comme une vitrine de la Chine à Paris, s'inspirant de la Cité interdite de Pékin.

Mais après quelques années d'un relatif dynamisme, toutes les activités économiques et culturelles du complexe ont finalement cessé, sauf l'activité hôtelière.

Une urbanisation mosaïque et multisite

Le tissu urbain sur ce territoire est fractionné par des infrastructures ferrées et routières, par le vide de la Seine, et par de grandes enclaves économiques (industrielles, artisanales ou d'activités). Ces dernières forment des barrières peu franchissables et rompent les continuités urbaines.

Les rives contrastées de la Seine et de la Marne présentent des configurations dissemblables entre les activités de la rive gauche, l'habitat résidentiel de la rive droite, la privatisation de la pointe de la confluence et le passage de l'autoroute bordée d'immeubles collectifs en rive de Marne. Au milieu, à Alfortville et Maisons-Alfort, des fronts bâtis constitués d'immeubles et de tours marquent les rives. Ce faubourg s'organise également en lanières. L'ensemble des rives a cependant en commun des berges résiduelles et une faible proportion d'espaces publics attenants.

Trois configurations urbaines

Sur la rive gauche de la Seine, une dominante industrielle liée à l'activité fluviale, à des équipements (eau de Paris par exemple) et au chemin de fer, met à distance le cœur de ville de la Seine.

Au centre de la confluence, un tissu résidentiel relativement dense est composé d'habitats collectifs continus bas et de maisons individuelles aux allures de faubourg qui se diffuse sur un territoire plat.

Sur la rive droite de la Seine, un tissu urbain est installé en pied de coteau et présente une variété d'habitats collectifs continus et discontinus, d'immeubles d'activités et plus singulièrement des grands ensembles aux abords de la confluence de la Marne.

Tissus industriels, artisanaux et d'équipements

(Photographies n° 7, 8 et 9)
Installées principalement sur la rive gauche appartenant à la Seine, de grandes parcelles à vocation industrielle s'étendent jusqu'au faisceau ferroviaire. Quelques bâtiments témoignent encore d'un passé industriel et artisanal du 20ème siècle (quai Henri Pourchassé) et confèrent à ce secteur une identité patrimoniale.

Dans ce secteur, l'opération ZAC Ivry-Confluences ambitionne de transformer près de 150 ha en quartiers habités tournés vers la Seine, raccrochés au reste de la ville avec la création d'un parc, point de départ d'une armature paysagère du quartier.

À Charenton-le-Pont, la topographie est plus chahutée par les ouvrages routiers et ferroviaires. Un tissu d'immeubles de bureaux est installé le long de l'A4.

Quartiers faubouriens et maisons de villes

(Photographies n° 1, 2 et 6)
Une ambiance de faubourg se dégage des tissus au bord de l'eau d'Alfortville. La composition en bande tramée de rues tournées vers la Marne conforte cet effet de lanières à plus grande échelle. Immeubles de type haussmannien, maisons accolées et petits immeubles collectifs en alignement s'y côtoient. Quelques équipements (écoles par exemple) s'inscrivent dans cet ordonnancement à l'instar d'un hangar (activité artisanale) croisé au hasard d'un angle de rue. Ce même dispositif se retrouve à Ivry-sur-Seine en pied de coteau.

De grands immeubles et équipements publics

(Photographies n° 3, 4 et 5)
En front de Seine, derrière le passage de l'A4, une succession de grands immeubles sont implantés en pied de coteau. De grandes résidences ouvertes type HBM* et grands ensembles prolongent ce tissu. S'y mélangent habitat collectif et activité tertiaire.

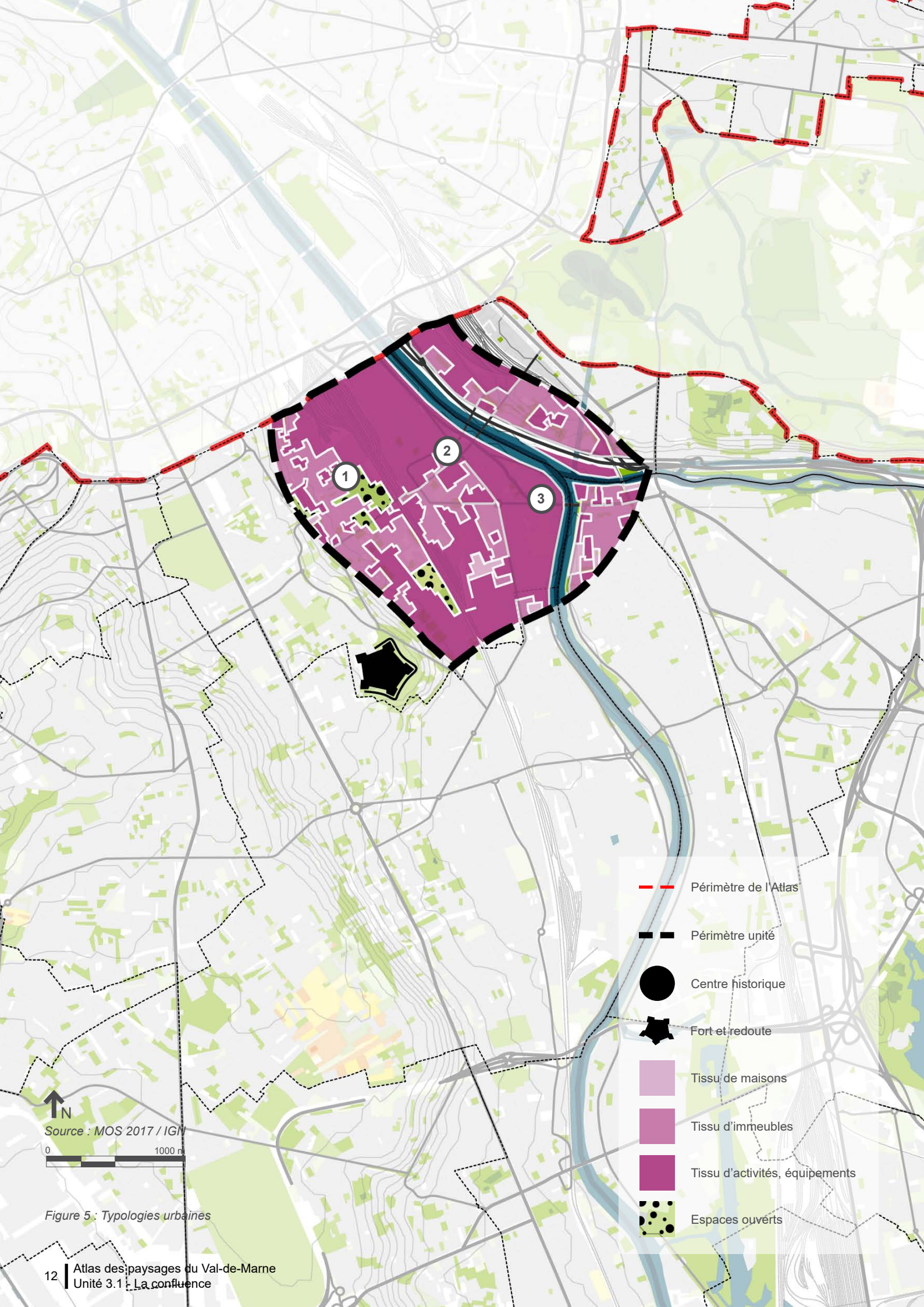
Sur la rive gauche, le nouveau quartier « ZAC Ivry-Confluences » se structure autour d'espaces de nature et de grands immeubles résidentiels aux rez-de-chaussées actifs et aux cœurs d'îlots végétalisés.

Sur le coteau de Longboyau, quelques résidences semi-ouvertes sont implantées en belvédère sur la Seine. En contrebas, l'hôpital Charles-Foix constitue un grand tènement* au droit des voies ferrées.

L'exemple d'Ivry-sur-Seine

(Photographie n° 10)
Le paysage urbain du centre-ville d'Ivry-sur-Seine est marqué par la profonde rénovation qu'il a connue à partir du milieu des années 1960. Conduite par l'architecte en chef, Renée Gailhoustet, la rénovation du centre-ville a prolongé l'ambition du modernisme (notamment au sujet qualité d'usage des logements) mais l'a dépassé en ouvrant la voie à l'architecture « combinatoire » de Jean Renaudie.

Les formes urbaines promues par ces deux architectes invitaient à laisser de côté le fonctionnalisme pour ouvrir le paysage urbain à d'autres enjeux : renouer avec le plaisir de se promener, de cheminer, de s'installer devant chez soi sur une terrasse, de se croiser sur une placette.

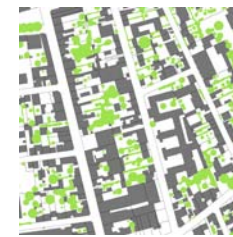


Valeurs clés des paysages

Typomorphologie*

Une ville encore morcelée

Une dominante de tissus industriels en mutation



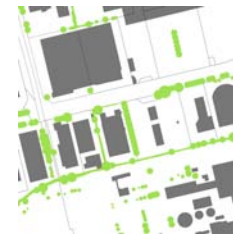
1

1- Tissus de continuum bâti* constituant l'espace public, composés :
- d'ensembles d'immeubles ordonnancés
- de petits équipements dans la ville



2

2- Tissus d'immeubles et de bâtiments discontinus composés :
- de quartiers de grands ensembles
- de quartier sur dalle (Ivry-sur-Seine)
- de résidences semi-ouvertes



3

3- Tissus d'activités et d'équipements composés :
- de zones industrielles et artisanales
- de zones d'activités commerciales et tertiaires

4- Bâtiments identitaires
- bâtiments repères et patrimoniaux

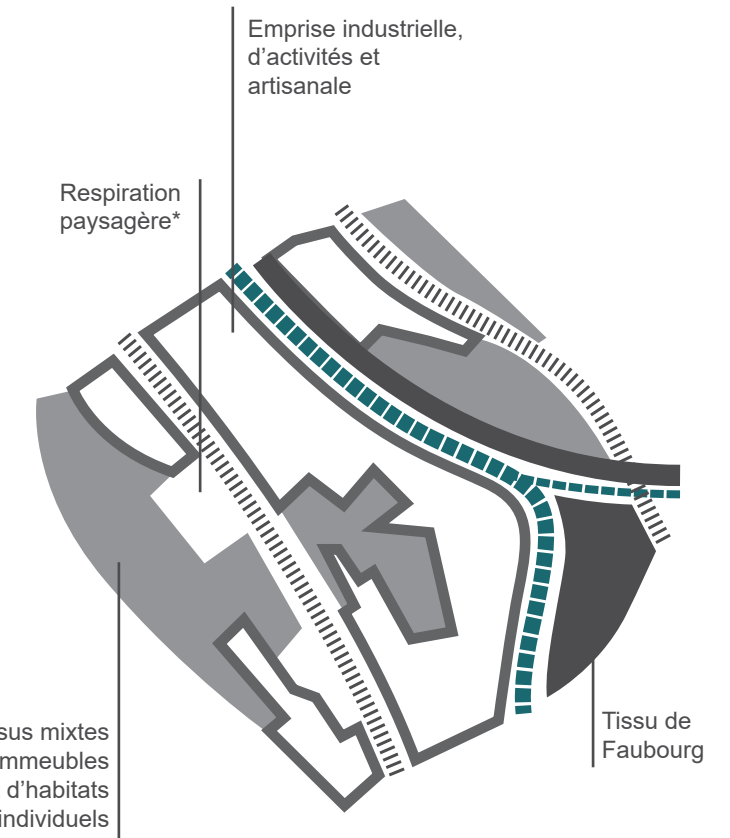


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

Ici, le nombre important de ponts routiers, de passerelles piétonnes, de ponts ferroviaires, caractérise la confluence. Ces ouvrages de franchissement enjambent les faisceaux fluviaux et infrastructurels et tentent tout de même à tisser des liens entre les différents quartiers.

Richesses

Un potentiel de reconquête urbaine lié aux mutations des tissus industriels
Un patrimoine bâti témoin du passé industriel dont certains éléments peuvent être des repères paysagers

Faiblesses

Un manque d'organisation et d'articulation des tissus urbains entre eux
De grandes enclaves monofonctionnelles infranchissables dans la ville
Des ruptures d'ambiance fortes entre les différents quartiers

Problématiques

Le lien entre les différents tissus : couture urbaine, transition entre les échelles, franchissements etc.

L'ouverture, l'orientation, le polarisation des espaces public par les berges qui sont l'espace paysager majeur du secteur, comme supports de mutation de l'espace public et de l'architecture

Un patrimoine bâti identitaire et témoin d'un passé (inventaire et réutilisation)

Valeurs clés des paysages

Paysages & ambiances

Des espaces publics contraints

Une faible présence végétale

Les espaces publics du quotidien

La rareté des espaces publics dans le territoire ne laisse que peu de place à la végétation. Les paysages urbains sont de fait très minéralisés. Quelques alignements d'arbres, plus ou moins structurés, accompagnent certaines rues ou boulevards, ponctués parcimonieusement de petites places ou de dilatation arborée (grands ensembles, bâtiments publics, mairie etc.).

La grande majorité de la végétation se trouve dans les jardins, les cœurs d'îlots, aux abords des équipements (stades par exemple) ou encore dans les espaces ouverts des résidences ou des grands ensembles. Ces derniers sont le plus souvent visibles depuis la rue, traversants, et compensent en partie l'absence d'espaces publics de proximité.

Les espaces publics en devenir

Un travail de réappropriation des berges est en cours. Il ambitionne de remettre la ville en relation avec l'eau, comme dans le dessin du Parc des Confluences à Ivry-sur-Seine. L'espace public paysager et urbain, le maillage piéton et cycliste se conjuguent dans l'idée d'un ré-ancrage géographique.

La situation des berges, constamment parcourues par des courants d'air, est très favorable à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Parcs et squares

Dans le paysage de la confluence, c'est surtout à Ivry-sur-Seine que se concentrent les espaces de nature ; on y trouve :

- Le parc départemental des Cormailles
- Le parc Maurice Thorez
- Le parc Coutant
- La promenade des petits bois

À Charenton-le-Pont, le parc de Conflans est juché sur le haut du coteau.

Le parc départemental des Cormailles

Tenant son nom du lieu-dit « Les Cormailles » qui aurait pour origine le Cormier (*Sorbus domestica*), cet espace de 7,8 ha en cœur de ville est bordé par la cité Maurice Thorez et les lignes ferroviaires. Ancien terrain vague et zone de dépôt de terrassement, il se structure autour d'un belvédère qui offre des vues lointaines sur le paysage et d'une allée centrale qui interagit avec la ville. Jardins thématiques, grandes pelouses, jeux pour enfants, toboggans etc. animent le parc.

Au bord de l'eau

Des continuités douces (cyclables et piétons) aux tracés plus ou moins continus longent les berges de la Seine et de la Marne. Ces fils ténus peinent encore à trouver une place comme liens de nature, de transition et de liaison entre la ville et l'eau. Les continuités recherchées au bord de l'eau buttent encore sur des grands tènements industriels et la végétation n'a pas encore trouvé une juste place.

A Ivry-sur-Seine (ZAC Ivry-Confluences) la mutation des tissus se construit autour d'une armature verte au bord de l'eau qui s'ouvrent sur le paysage et donnent accès aux berges et au fleuve. A Charenton-le-Pont, des équipements sportifs s'égrènent le long de la Marne mais ils restent déconnectés et séparés de la ville.

La confluence

La particularité de ce lieu tient à sa situation emblématique en cœur d'agglomération, générées par la scénographie naturelle du lieu. Cette situation exceptionnelle qui aurait mérité de faire l'objet d'un espace public en soi n'a pas été exploitée. Aujourd'hui le site accueil Chinagora qui a privatisé le site et en fait aujourd'hui un lieu coupé de la ville et très minéralisé*. L'absence d'espaces ouverts entre la ville et l'eau et la résolution technique des rives ne permettent pas de rendre lisible la rencontre de la Seine et de la Marne.



Charenton-le-Pont : Piste cyclable entre la Seine et l'autoroute A4

Richesses

La configuration particulière de la confluence comme lieu emblématique
Des berges et des emprises industrielles en cours de mutation et ouvrant sur une requalification des espaces industriels de rives en espaces publics permettant une réappropriation urbaine et paysagère des rives

Faiblesses

Peu d'espace public et de plantation dans la ville
Une nature très contrainte et limitée aux espaces privés
Une dominante minérale et technique au bord de l'eau

Problématiques

Une réouverture du fleuve sur la ville par une mutation des rives et des usages

Des espaces à proximité de l'eau comme espaces de nature et de biodiversité qui se diffusent dans la ville

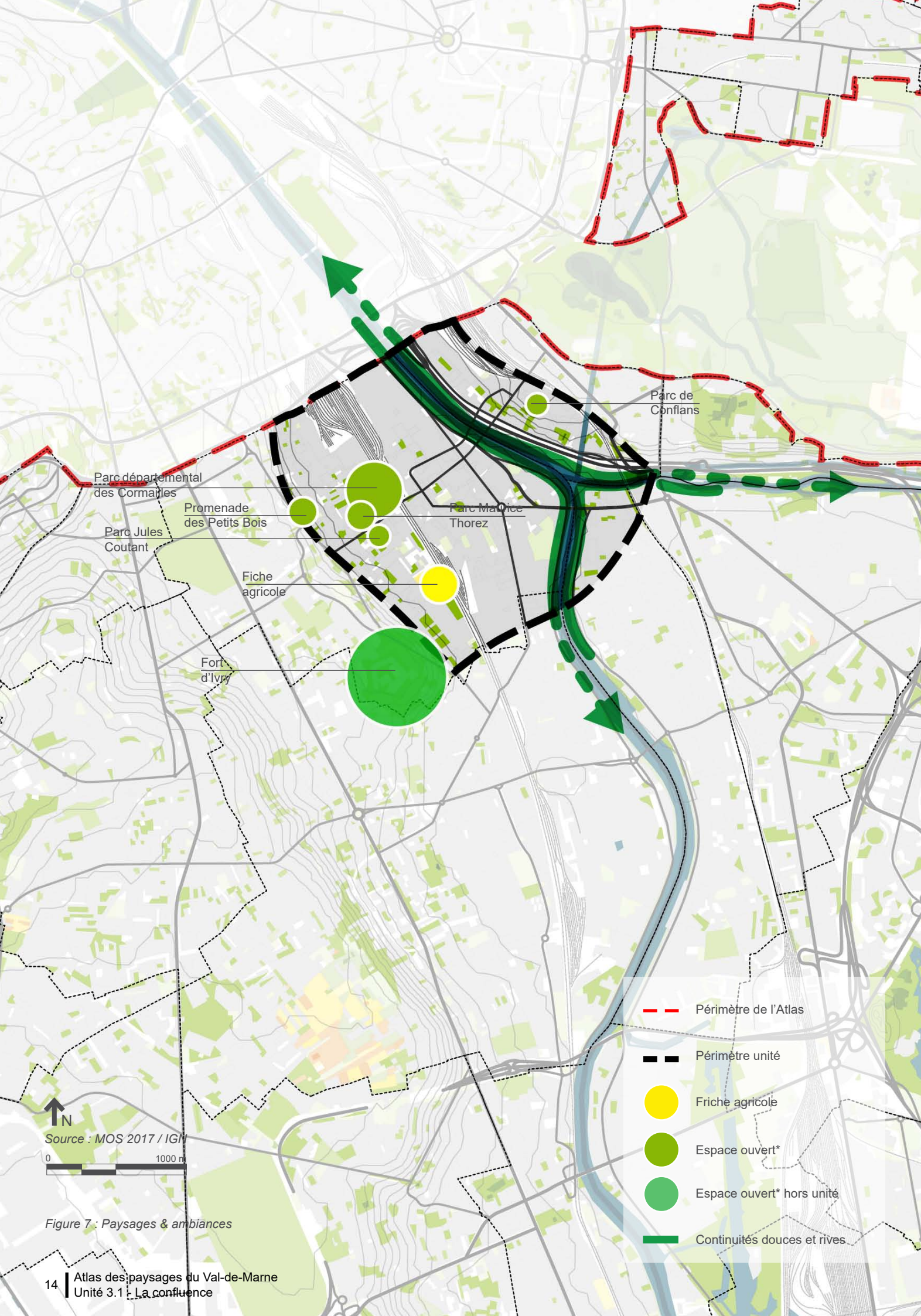


Figure 7 : Paysages & ambiances

Valeurs clés des paysages

Nature & végétation

Une nature nécessaire en ville

La nature dans la confluence : une végétation discrète

Actuellement, les différentes configurations urbaines de la confluence ne font pas la part belle aux espaces publics (placettes, avenues, rues, venelles etc.) et ne laissent donc que peu de place à la nature. Cette dernière est donc confinée et reléguée dans les interstices, les pentes des coteaux, dans les jardins privatifs ou encore les espaces résiduels inconstructibles.

Quelques espaces ouverts se dégagent encore sur les coteaux du plateau de Longboyau. Parfois, ils sont sommairement aménagés comme la «promenade des petits bois», d'autres sont à l'état de friche agricole comme à Ivry-sur-Seine, à côté du gymnase Auguste Delaune ou encore le long des voies de chemin de fer (rue Truillot).

Dans le jardin arrière des maisons et des résidences où elle est invisible depuis l'espace public, la végétation la végétation investit les cœurs d'îlots.

Dans les quartiers de grands ensembles, le végétal est très présente visuellement par une présence en masse et en bosquet.

Sur certaines grandes artères urbaines, quelques alignements d'arbres structurent et cadrent les vues.

Quelle place donner à la nature dans la confluence ?

La qualité des paysages passe par l'articulation des espaces entre eux. Il s'agit de retisser les liens avec l'espace public, de poursuivre leur mise en réseau et de renforcer la place de la biodiversité, de relier la ville à la Seine.

La végétation présente dans les espaces privés et semi-privatifs, notamment dans les jardins de maisons individuelles et les espaces ouverts collectifs, constitue une strate arborée et arbustive qui contribue à limiter la surchauffe dans la ville. Elle est dans ce sens indispensable au bien vivre dans le territoire.

Cependant, elle n'est pas suffisante. Il semble déterminant aujourd'hui de renforcer la strate arborée des espaces publics en plantant des espèces des développement suffisant et adaptés au changement climatique pour protéger les habitant et usager de la ville...

La strate arborée et variées doit être considérée comme élément incontournable à toutes les échelles d'intervention et de planification, notamment :

- l'échelle de la confluence
- l'échelle berges de la Seine et de la Marne
- l'échelle des parcs et des squares
- l'échelle domestique des jardins et des espaces ouverts

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

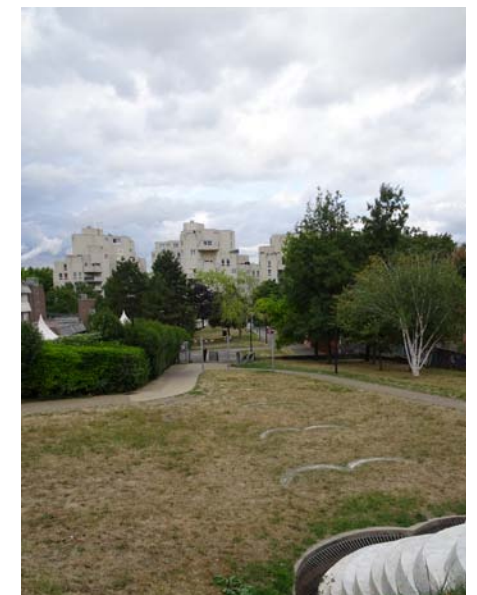
Stratégie de mise en oeuvre

Dans le territoire de la confluence, la végétation fait défaut d'une manière générale. Elle est trop souvent reléguée aux espaces urbains délaissés (pentes etc.) ou confinée dans l'espace privé.

Un projet de paysage et de biodiversité dans la ville est essentiel sur l'ensemble du territoire pour une mise en réseau :

- répertoriage et qualification des arbres existants (inventaire) ;
- prise en compte des continuités écologiques* (trame verte*) et leur mise en réseau dans la ville
- reconquête des espaces publics dans tous les quartiers d'habitation pour y conforter la nature et les usages associés

Les mutations urbaines à l'oeuvre et celles à venir, la densification de la ville sur elle-même, doivent permettre de construire un nouveau rapport à l'eau et de faire la part belle à la nature.



Ivry-sur-Seine : Promenade des petits bois

Richesses

Des espaces de respiration dans le tissu urbain (coteau d'Ivry-sur-Seine)
Quelques alignements, déjà constitués, de grands arbres

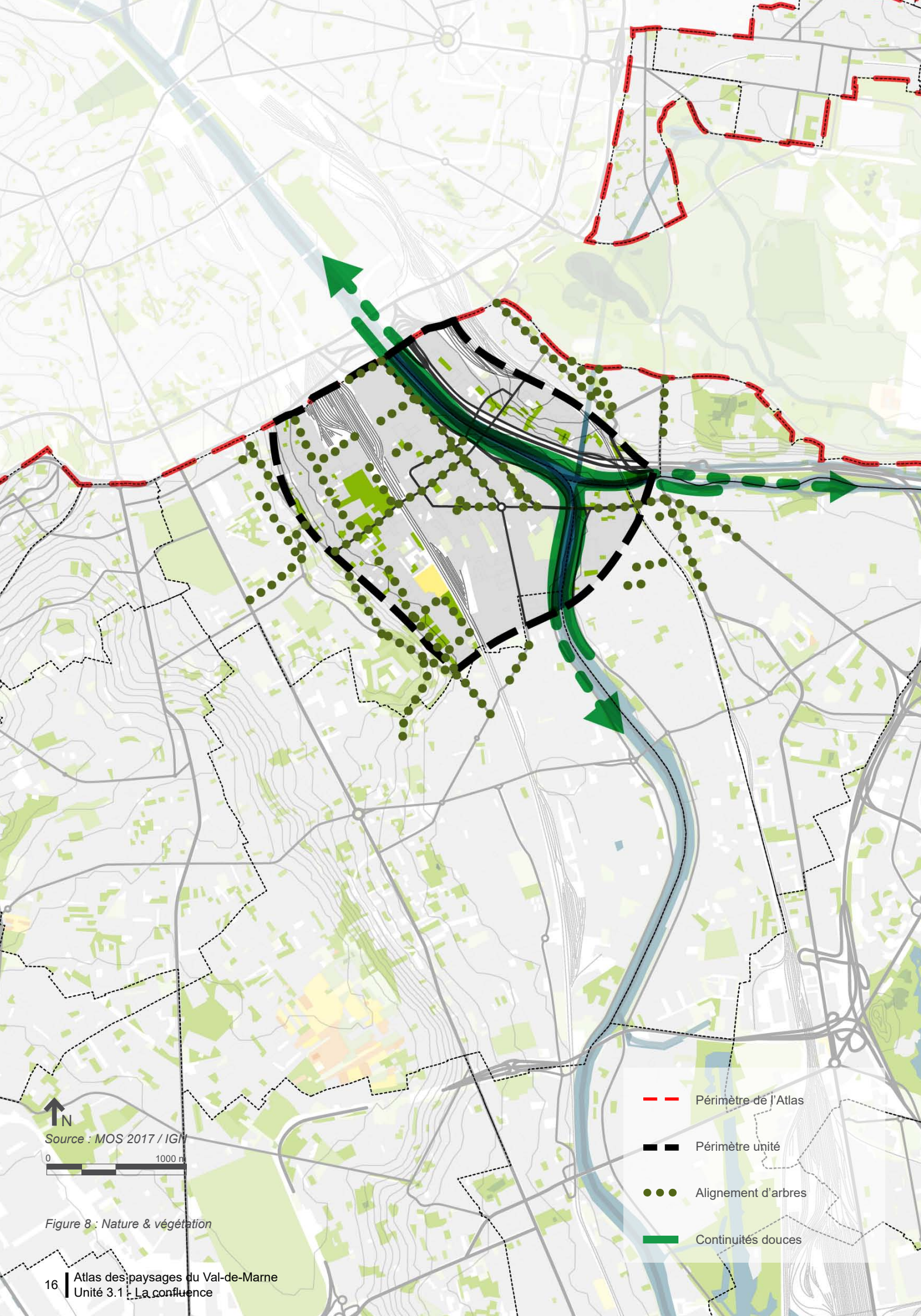
Faiblesses

Des quartiers d'habitations, très denses et nécessairement dominés par des sols minéralisés.
Des espaces publics et des axes fédérateurs qui ne sont pas tournés vers l'eau

Problématiques

Un projet de paysage qui établit les conditions de mise en place d'une véritable «canopée» * protégeant la ville (conditions de sol et essences adaptées en grandeur) à l'échelle de la confluence

Les anciens espaces industriels ou des délaissés comme espaces de mutation et de renaturation



Source : MOS 2017 / IGIN

Figure 8 : Nature & végétation



80%	espace artificialisé tendance d'évolution -2%	11%	espace libre tendance d'évolution -16%	8%	espace naturel tendance d'évolution 0%	1%	espace agricole tendance d'évolution 0%
-----	--	-----	---	----	---	----	--

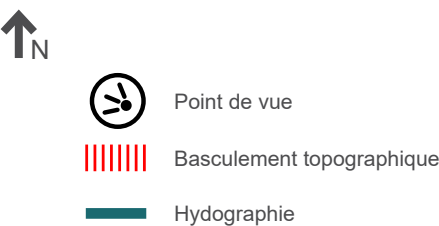
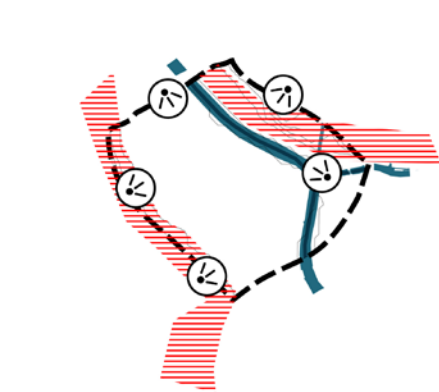


Figure 9 : Socle géographique

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Maintenir des échappées visuelles et l'ouverture générée par la rencontre de la Seine, de la Marne et des infrastructures ferroviaires comme valeur de paysage et espaces de compréhension du territoire.
Exemple : aménagements de point d'observation depuis les franchissements.

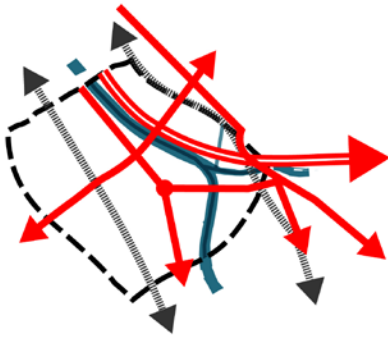


Figure 10 : Axes de composition

Un projet commun autour de la N5, de la N6 et des berges de la Seine

- Reconnecter et franchir ce territoire de transits aux portes de Paris par une recomposition paysagère et urbaine transversale, depuis les coteaux jusqu'aux berges de la Seine (modes de déplacements doux et actifs, continuités d'espaces publics, accompagnement végétale, etc.)
Exemple : requalification des berges des cours d'eau comme parcs linéaires en lien avec les tissus existants, et réorganisation des usages le long de la D152 pour redonner cette circulation aux piétons.

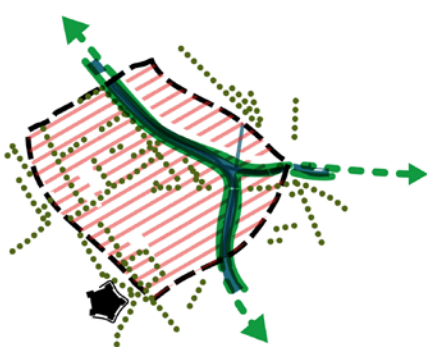


Figure 11 : Espaces urbains

Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Désenclaver les espaces ouverts* le long des cours d'eau, lieux d'usages au quotidien, comme éléments structurants de composition territoriale.
Exemple : franchissements des infrastructures pour reconnecter les tissus urbains entre eux et avec le fleuve.
- Conforter la nature existante par la prise en compte des opérations de transformations urbaines, des limites entre l'espace privé et l'espace public, des abords des infrastructures, comme motif paysager singulier (désimperméabilisation des sols, pleine terre pour les végétaux, cœurs d'îlot de fraîcheur, infiltration de l'eau pluviale etc.).
- Identifier les dispositifs de végétation patrimoniaux en place, motifs paysagers, urbains et éléments singuliers des lieux : les alignements, les mails d'arbres qui soulignent les axes et lieux historiques, les berges végétalisées qui débordent sur l'espace public, les arbres remarquables et isolés.



Figure 12 : Espaces paysagers

Les rives de la Seine et la confluence avec la Marne, composantes territoriales

- Aménager les berges des cours d'eau (Seine et Marne) en requestionnant l'existant : continuité des espaces publics ouverts, franchissements doux et actifs, maillage et prise en compte des micro-espaces, ripisylves* reconstituées, parcours de découverte dans la ville, hiérarchisation des voies, diversité des usages le long des berges (économie, loisir, environnement) et les associer les uns aux autres.

Index des figures

table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité
3.1 - La confluence

P4

- Figure 2 : Croquis unité 3.1 - La confluence

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

P12

- Figure 5 : Typologies urbaines

P13

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

P14

- Figure 7 : Paysages & ambiances

P16

- Figure 8 : Nature & végétation

P20

- Figure 9: Socle géographique
- Figure 10 : Axes de composition

P21

- Figure 11 : Espaces urbains
- Figure 12 : Espaces paysagers

